REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE CALEDONIE

Départ : 4776
Secrétariat Général
≈≈≈
Direction des Finances
≈≈≈
☎: 27 07 38 - Fax : 27 07 23
≈≈≈
Courriel : mairie@ville-noumea.nc

VILLE DE NOUMEA

ANNONCE LEGALE AVEC LOGO N° 2023/ 41

Démolition et reconstruction du mur de soutènement de l'école Frédéric SURLEAU

Le Maire de la Ville de Nouméa informe les personnes intéressées du lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché de gré à gré concernant les travaux de démolition et de reconstruction du mur de soutènement de l'école Frédéric SURLEAU à compter du jeudi 25 mai 2023.

Le dossier peut être consulté et retiré sur la plateforme *www.marchespublics.nc*.

Les offres devront être déposées

sous format papier au secrétariat de la Direction des Finances, 2ème étage de l'Hôtel de Ville

ou

sous format électronique sur la plateforme *www.marchespublics.nc*,

avant le mercredi 14 juin 2023, 15 H 30, heure de Nouméa, dernier délai.

Les dispositions relatives au jugement des candidatures et des offres sont définies au Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres intégré au dossier de consultation des entreprises.

Ils seront tenus par leur offre pendant un délai de quatre mois.

La Ville de Nouméa se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Pour insertion	**Pour diffusion**
ACTU NC	**Radio R.R.B.**
"Jeudi 25 mai 2023"	"Jeudi 25 mai 2023" (midi)

Nouméa le : 22 MAI 2023

Accord pour insertion et diffusion

Le Directeur des Finances
de la Ville de Nouméa

Dominique VULAN

MAIRIE DE NOUMEA
REPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUVELLE-CALEDONIE